

CONSEIL COMMUNAL DE CHAVORNAY

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE
GESTION 2022**

AVRIL-MAI 2023

Introduction

La Commission de gestion (CG) composée de Mmes Anne Favre, Aline Baù, Michèle Oppliger et de MM. Christophe Collaud, Gaël Maire, Philippe Verly et Yves Reymond s'est réunie à 19 reprises. Le rapporteur les remercie pour avoir instauré un climat de travail sain et collégial tout au long du processus d'analyse.

Cette année, la thématique de la CG était : l'impact de l'augmentation démographique d'environ 150 habitants par an sur les infrastructures communales et sur les investissements futurs à prévoir. Pour analyser le rapport de gestion de la Municipalité, la CG a utilisé [le guide pratique des Commissions de surveillance des Conseils généraux et communaux](#). Cet outil donné à chaque membre de la Municipalité lors des auditions a permis d'examiner l'action de l'exécutif sous différents angles :

- La légalité : La Municipalité a-t-elle respecté le droit en vigueur et les décisions du Conseil communal (CC) ?
- L'opportunité : Les actions entreprises par la Municipalité étaient-elles justifiées du point de vue politique, économique, social, administratif, etc.
- L'efficacité : Les politiques publiques mises en œuvre par la Municipalité atteignent-elles les objectifs fixés ?
- L'efficacité : La Municipalité aurait-elle pu user de moyens moins coûteux en argent, temps ou ressources humaines ?

Durant le processus d'analyse, la CG a fait usage de son droit de visiter les infrastructures communales. A la vue des récentes ventes de terrains validées par le CC et les discussions autour de son développement dans le cadre de l'ADEOC, le choix unanime des membres s'est porté sur la Zone Industrielle (Z.I.). La CG s'est donc rendue sur place à vélo en compagnie de M. Guillaume Abetel.

La CG remercie Mme la Syndique, Mme la Municipale et MM. les Municipaux pour leur disponibilité et toutes les réponses claires et détaillées transmises lors des auditions.

Administration générale

Ressources humaines

Relations extérieures

Déchets

Forêts

Domaines

Parcs & Promenades

Dicastère de Mme Laurence Marchand

Pages 6 à 16 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré Mme Laurence Marchand le 23 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Baù, Michèle Oppliger et Anne Favre, MM. Gaël Maire et Yves Reymond.

Excusés : MM. Philippe Verly et Christophe Collaud.

Vœu de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

Vœu n° 1

Il y a peu, la Commune offrait la possibilité d'acheter des conteneurs pour déchets verts avec ramassage porte à porte. Plusieurs citoyens ont répondu favorablement à l'offre, cependant la collecte des conteneurs ressemble plus à de la rue à rue. Cela pose des problèmes à certaines personnes qui ont de la peine à déplacer ces lourds conteneurs. La Municipalité peut-elle revoir cette problématique avec le transporteur chargé de ces tournées ?

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

Le chauffeur du camion de désapprovisionnement a l'interdiction de faire une marche arrière. Dans les rues sans issues, le véhicule ne peut malheureusement pas accéder. Les citoyens sont donc obligés d'amener leur conteneur au point de collecte en bout de rue. Il s'agit de cas isolés et, malheureusement, la Municipalité ne peut rien faire. Pour les personnes à mobilité réduite, la Commune offre un service de ramassage par la voirie sur appel.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

Consciente qu'il n'existe pas de solution à cette problématique rencontrée par un certain nombre de citoyens, la CG décide de clore le suivi de ce vœu. Lors de son audition, Mme Laurence Marchand précise que le personnel de la voirie est confronté aux mêmes difficultés pour manœuvrer dans ces rues sans issues.

Vœu n° 2

Consciente que l'augmentation potentielle de 150 habitants par année aura des conséquences sur les futurs budgets communaux, la Commission de gestion encourage la Municipalité à déterminer par dicastère et/ou secteur les indicateurs permettant d'anticiper les futurs investissements (renforcement du personnel communal, agrandissement de la STEP, etc.) en lien avec la notion de « taille critique » soulevée par l'exécutif lors des entretiens.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

La Municipalité en a pris bonne note et continuera à prendre des décisions dans ce sens de manière à juguler la croissance de nos villages. Pour ce qui est des besoins en personnel, la Municipalité a fait le choix, à chaque fois qu'un poste est à repourvoir ou créé, de questionner le profil recherché et de voir les transversalités possibles. Dans ce sens, décision municipale a été prise, pour donner du poids et

une cohérence globale RH, d'intégrer M. Serge Willommet en tant que responsable RH dans tous les engagements, toutes les réflexions.

Décision de la CG (mai 2023) :

A la suite de l'analyse du rapport de gestion 2022, la CG constate que la Municipalité est consciente de l'impact de l'augmentation de la population sur les infrastructures communales et sur les investissements futurs à consentir. Par conséquent, elle clôt le suivi de ce vœu.

Vœux 2022

Vœu n° 1

A la suite des auditions des différents dicastères, la CG constate l'impuissance de la Municipalité face à l'augmentation du trafic poids lourds au sein de nos trois villages. Selon les comptages effectués aux mois de février, mars et avril 2023, ce sont en moyenne 780 poids lourds (camions, camions avec remorques et trains routiers) qui transitent quotidiennement par la route de Corcelles. Hormis les coûts engendrés pour la réfection des infrastructures routières, la CG souligne également l'impact sanitaire de ce trafic sur la population (bruits, pollution, dangerosité, stress, etc.). En s'appuyant sur ces données, la CG demande à la Municipalité de chercher du soutien auprès d'élus cantonaux, voire nationaux, pour faire avancer les discussions avec les différents partenaires (l'Office fédéral des routes, service douanier, etc.).

Vœu n° 2

Consciente de l'importance des places de jeux communales pour la cohésion sociale, la CG constate qu'elles n'apparaissent pas dans le rapport de gestion de la Municipalité. Afin de pouvoir planifier les futurs investissements, la CG demande qu'un inventaire soit fait et publié dans le prochain rapport de gestion municipal.

Vœu n° 3

Pour mémoire, il y a quelques années, lors de sa dissolution, la Société Industrielle et Commerciale (SIC) a alloué une somme de CHF 5'000 dédiée à la pose d'un panneau d'information électronique. Ce panneau doit être posé à un endroit à définir, près du giratoire. Cette réalisation devait se faire en synergie avec les travaux de la route de Corcelles-sur-Chavornay. Peut-on espérer connaître une date pour la pose de ce panneau ? (Cf. vœu 2021 adressé à M. Pascal Desponds).

9 Administration générale

9.1 Séances de la Municipalité 2021 – 2026

A la question de savoir si la répartition des dicastères continuait à satisfaire tout le monde, Mme Laurence Marchand répond : « chacun a bien intégré son dicastère, notamment les nouveaux arrivés ».

9.2 Visite des nonagénaires

La CG félicite les 5 nouveaux nonagénaires.

9.3 Doyenne de la commune

La CG félicite la doyenne de la commune.

9.4 Visite préfectorale

La visite du Préfet a eu lieu comme chaque année. Au moyen d'une check-list, il a pu vérifier les documents de la Commune qui ne comporte pas d'irrégularités.

9.5 Litiges et procédures en cours

Au moment de la rédaction du rapport de la CG 2022, le litige en cours auprès de la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales est clos.

Le règlement communal sur l'attribution des parcelles est entré en vigueur dès son adoption par le CC, cependant l'attribution des parcelles agricoles a été reportée dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral. Ce dernier ayant rendu son verdict, une Commission d'agriculteurs mixtes (grand domaine, petit domaine, cultures, bétails) a été créée pour répartir au mieux les parcelles.

9.6 Dossiers transversaux

La CG est heureuse de savoir que les rencontres entre la Municipalité, les Douanes, PESA SA et Planzer SA ont eu lieu en 2022 et qu'elles se poursuivront en 2023. Mme Laurence Marchand précise que les infrastructures routières des trois villages sont de moins en moins adaptées à l'augmentation du trafic poids lourds. Elle informe la CG que Chavornay n'est pas la seule Commune de la région à subir les nuisances d'un trafic poids lourds en constante progression. De ce fait, plusieurs Communes vont solliciter l'ADNV et organiser une table ronde afin d'évoquer cette problématique régionale.

A la question de savoir comment Mme Laurence Marchand voyait le développement de la Z.I. Elle transmet : « son développement est conforme aux valeurs de la Commune de voir s'implanter des entreprises aux valeurs familiales, créant avant tout des emplois ».

9.7 Mandats de représentation de la syndique de Chavornay

La CG prend connaissance que la Commune est représentée par notre syndique au sein de 12 associations, Commissions ou groupes de travail (GT).

9.8 Programme de législature

La CG constate une concordance entre les actions réalisées par la Municipalité et le programme de législature 2021 - 2026. Pour Mme Laurence Marchand, le programme de législature est le fil rouge de l'exécutif ; il sert également de moyen de contrôle et de traçabilité pour évaluer les actions de la Municipalité.

Concernant le PACom, elle confirme les propos de M. Olivier Thibaud sur l'absence d'urgence de le réactualiser maintenant. Cependant, elle transmet qu'il faudra débiter le processus de réflexion à la fin de la présente législature.

9.9 Plan Énergie et Climat Communal (PECC)

Malgré l'implication de notre syndique dans le GT PECC, elle confirme à la CG « qu'après une analyse des besoins de la Commune réalisée lors d'une journée au vert de la Municipalité, il a été décidé de ne pas officiellement s'inscrire dans une démarche PECC. Le plus important est de s'engager avec ou sans ». La thématique du PECC étant transverse à tous les dicastères, l'outil de contrôle des actions réalisées par l'exécutif est le programme de législature.

Aux questions posées sur l'Eco-comité, Mme Laurence Marchand nous explique que le but de celui-ci est à la base un éveil à l'écologie pour tous les âges scolaires. La première réalisation a été la création d'un jardin scolaire avec l'obtention du label biodiversité. Actuellement, un projet zéro déchets à la récréation est en cours. La thématique du gaspillage de papiers interpelle également les élèves. Mme Laurence Marchand a bon espoir de pouvoir étendre cette thématique à l'administration communale et peut-être même au CC. Fini les enveloppes A3, l'avenir nous le dira. Dans la perspective de favoriser la participation et l'engagement des citoyens, le principe de l'Eco-comité ne pourrait-il pas être transféré aux différentes tranches d'âge de la population.

9.10 Crise énergétique

La CG félicite la Municipalité pour la création d'un poste de rassemblement d'urgence en cas de crise énergétique selon les directives cantonales. Une communication à l'attention de la population a été volontairement reportée par l'exécutif pour éviter un mouvement de panique. Mme Laurence Marchand informe la CG que la Municipalité est déjà prête pour cet automne en cas de nouvelle crise énergétique.

10 Ressources humaines

La CG remercie la Municipalité pour l'organigramme des ressources humaines communales 2023. Elle est heureuse de constater que 70% du personnel communal habite la Commune.

10.1 Mutations dans le personnel

La CG prend connaissance des mutations au sein du personnel. Elle souhaite une bonne retraite à MM. Ernest Jäggi et Serge Bonin.

10.2 Apprentis

La CG félicite M. De Gregorio pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce. Elle est heureuse de constater que la Commune est une entreprise formatrice.

10.3 Formation

La CG félicite la Municipalité d'offrir au personnel communal la possibilité d'avoir accès à des formations continues.

10.4 Collaboration avec les services communaux et remerciements

A la suite des auditions des dicastères, la CG perçoit également cette collaboration transverse entre les services. Mme Laurence Marchand précise : « l'ambiance entre les services est excellente ».

11 Relations extérieures

11.1 Relations avec les Communes proches

La fin des mesures sanitaires liées au Covid-19 ont à nouveau permis les rencontres entre Chavornay, Bavois et Orbe. La CG félicite la syndique pour ses rencontres régulières avec son homologue urbigène. Pour terminer, le puits d'Entreroches alimentant Chavornay et Essert-Pittet étant sur la Commune d'Orny, il a semblé logique pour la Municipalité d'organiser une rencontre avec l'exécutif Orniérans afin de créer des liens.

12 Déchets

12.1 Déchetteries

Chavornay

La CG félicite la Municipalité pour l'élargissement des horaires d'ouverture qui satisfait la population.

Nos trois déchetteries

La CG est heureuse de constater que l'audit n'a pas révélé d'irrégularités importantes et que le personnel a bénéficié de formation concernant les points à améliorer. Malgré l'augmentation constante de la population, le désapprovisionnement effectué conjointement par la STRID et l'entreprise Perret SA satisfait l'exécutif. A noter que Perret SA gère également l'administratif concernant les déchets spéciaux (batteries, huiles, etc.).

12.2 Points de collecte

Le dépôt sauvage des déchets (sac poubelle noir, meubles, cartons, etc.) reste un problème récurrent. Les moyens de contrôle restent limités, puisque si le contrevenant n'est pas pris en flagrant délit, la Commune ne peut rien faire. Cependant, lorsqu'un sac noir est retrouvé au milieu d'un container, le transporteur contacte automatiquement la voirie qui ouvre le sac à la recherche d'indices pour remonter au coupable. Certains quartiers posent plus de difficultés, en cas de péjoration de la situation, la Municipalité se donne le droit d'intervenir. Mme Laurence Marchand constate tout de même une baisse des délits. Les statistiques le confirment puisqu'en 2021, on dénombrait 43 infractions, alors qu'en 2022, seulement 8 infractions.

Malgré l'augmentation de la population, les points de collecte sont toujours adaptés en termes de volume et de fréquence de désapprovisionnement. Mme Laurence Marchand précise que lors de chaque nouvelle implémentation de quartier, des points de collecte sont ajoutés.

12.3 Dépôt des déchets verts du Vieux-Moulin

La CG constate avec impuissance l'augmentation des incivilités à cet endroit ; elle prend acte de la nécessité de sécuriser le site par des caméras.

12.4 Journée citoyenne

En parlant de la journée citoyenne, la Municipalité parle de la journée littering consistant à ramasser les ordures sauvages sur le territoire communal.

13 Forêts

13.1 Constat général

La CG prend connaissance que les événements géopolitiques de la guerre en Ukraine sont venus perturber l'exploitation de nos forêts communales.

13.2 Exploitation

La CG constate que les coupes forcées automnales sont liées aux maladies. L'abattage est malheureusement la seule alternative aux arbres bostrychés.

13.3 Soins à la jeune forêt

La CG précise que par surfaces traitées, on entend surfaces plantées.

13.4 Travaux spéciaux

La CG constate l'absence de travaux spéciaux en 2022. Par travaux spéciaux, on entend réfection d'un chemin forestier, nettoyage des fossés, etc.

13.5 Plantations

La CG prend acte de la plantation de 3.55 ha. Les gardes-forestiers font des tests en semant des essences plus vigoureuses et résistantes aux changements climatiques.

13.6 Rapport sur les travaux forestiers en 2022

13.6.1 Exploitation – coupes de bois

La CG remercie Mme Laurence Marchand pour le tableau récapitulatif des coupes de bois des trois dernières années dans les forêts communales.

13.6.2 Soins culturaux dans des jeunes peuplements

La CG remercie Mme Laurence Marchand pour le tableau récapitulatif des soins culturaux des jeunes peuplements.

13.6.3 Travaux techniques

La CG prend connaissance des travaux techniques réalisés en 2022.

13.7 Informations diverses

13.7.1 Faune

La CG est satisfaite de savoir que le cerf et le castor sont toujours bien installés sur le territoire communal. Elle se demande quand est-ce que le loup apparaîtra dans les rapports de la Municipalité ?

13.7.2 Sapins de Noël

La CG félicite la Municipalité pour les deux services de distribution à l'attention de la population.

13.8 Martelage

La CG prend connaissance de la journée consacrée au martelage qui correspond à un état des lieux des forêts communales avec l'ensemble des partenaires (garde-forestier, Municipalité, etc.).

13.9 École à la forêt

La CG est heureuse de constater que la Municipalité soutient le projet scolaire de l'école à la forêt par la mise à disposition d'infrastructures.

14 Parcs et promenades – Domaines

14.1 Aménagement et entretien différencié

La CG remercie les employés de la voirie et la Municipalité pour l'entretien différencié. Dans le but d'expliquer et de rendre visible cette démarche auprès des citoyens, la CG suggère des panneaux explicatifs.

14.2 Jardin scolaire

La CG salue l'initiative du jardin scolaire. Elle est rassurée de savoir les poules à l'abri dans leur nouveau poulailler sécurisé.

14.3 Jardins communaux

L'application d'un nouveau règlement communal a permis la mise en conformité des jardins communaux côté Bavois. Du côté d'Arsillet, une réflexion est en cours pour réduire la liste d'attente (20 dossiers) en augmentant le nombre de jardins grâce à la division des grandes parcelles.

14.4 Revitalisation – Renaturation de nos cours d'eau

Ruisseau de Mivellaz – Corcelles-sur-Chavornay

L'année passée déjà, la prairie fleurie de la place du Nid des Hironnelles à Corcelles-sur-Chavornay avait suscité des interrogations parmi les membres de la CG. Cette année, la prairie fleurie empêche totalement l'accès au banc. Mme Laurence Marchand précise qu'un biologiste a établi un plan d'entretien de la prairie à l'attention des trois propriétaires du site et des employés communaux. Tout le monde doit s'y conformer lors des interventions. L'état actuel de la prairie est conforme au plan d'entretien.

Revitalisation du Talent

La CG prend connaissance de la fin des travaux et elle se réjouit de lire que le Canton souhaite poursuivre les aménagements.

14.5 En vrac

Mme Laurence Marchand informe la CG que les infrastructures du football club Chavornay Sports sont vieillissantes et que le mouvement junior prend de l'ampleur. Une réflexion globale est donc nécessaire concernant les installations et leur utilisation générale, notamment dans le cadre scolaire.

La CG félicite la Municipalité pour l'aménagement définitif de la zone piétonne de la Cité et pour l'installation de bancs sur le territoire communal.

Travaux

Services industriels

Eau

Épuration

Dicastère de M. Pascal Desponds

Pages 17 à 24 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré M. Pascal Desponds le mardi 2 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Bau et Michèle Oppliger, MM. Gaël Maire, Philippe Verly et Yves Reymond.

Excusés : Mme Anne Favre et M. Christophe Collaud.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

Vœu n° 1

Pour mémoire, il y a quelques années, lors de sa dissolution, la Société Industrielle et Commerciale (SIC) a alloué une somme de CHF 5'000 dédiée à la pose d'un panneau d'information électronique. Ce panneau doit être posé à un endroit à définir, près du giratoire. Cette réalisation devait se faire en synergie avec les travaux de la route de Corcelles-sur-Chavornay. Peut-on espérer connaître une date pour la pose de ce panneau ?

Réponse de la municipalité (juin 2022) :

La pose de ce panneau d'information publique sera englobée dans le cadre de la réflexion du futur réaménagement de la place Union & Paix et de la zone proche.

Question de la CG 2022 (mai 2023) :

A quel stade se trouve la réflexion autour de la place Union & Paix et de la zone proche ?

Réponse de M. Pascal Desponds (mai 2023) :

Il nous suggère d'aborder ce sujet lors de l'audition de Mme Laurence Marchand, syndique, dicastère Parcs & Promenades.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

A la suite de l'audition de Mme Laurence Marchand, la CG lui attribue le suivi de ce vœu.

Vœu n° 2

La CG demande à la Municipalité de reprendre les discussions avec le service douanier concernant le trafic insupportable des poids lourds qui transitent sur nos routes.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

La Municipalité a pris note de votre demande et vous annonce que cette démarche est déjà en cours, des contacts ont été pris pour un appui politique aux niveaux cantonal et fédéral. La Municipalité tient à préciser qu'il s'agit là d'un travail de longue haleine. M. Guillaume Abetel souligne également qu'une nouvelle étude ESAM (Étude Stratégique d'Accessibilité Multimodale) doit être réalisée prochainement.

Question de la CG 2022 (mai 2023) :

Où en sont les discussions avec les différentes autorités concernées et avons-nous les résultats de cette nouvelle étude ESAM ?

Réponse de M. Pascal Desponds (mai 2023) :

Il nous suggère d'aborder cette question avec MM. Guillaume Abetel concernant la mobilité et Dominique Vidmer pour la circulation routière.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

A la suite des auditions de la Municipalité, la CG constate que la problématique poids lourds est transverse à plusieurs dicastères. Mme Laurence Marchand étant responsable des dossiers transversaux, nous lui attribuons le suivi de ce vœu.

Vœux 2022

Vœu n° 1

Dans les prochains rapports de gestion de ce dicastère, la CG souhaite pouvoir consulter un tableau récapitulatif de la consommation d'énergie de l'éclairage public.

15 Travaux

15.1 Travaux sous préavis

Essert-Pittet

- **Démolition du réservoir & remise en état du ruisseau (préavis n° 23-5/21)**

M. Pascal Desponds relève l'inefficacité des différents services cantonaux, plus particulièrement celui des forêts. Les travaux n'ont pas pu être réalisés, au regret de M. Pascal Desponds. La démolition du réservoir aurait déjà dû être faite avant la fusion des trois communes, selon les directives cantonales.

Chavornay

- **Aménagement d'une zone piétonne à la Rue de la Cité (préavis n° 16-5/20)**

La CG salue le respect de la planification des travaux mentionnés dans le préavis municipal.

- **Rue de l'Industrie & Route de la Thiole (préavis n° 5-1/22)**

La CG salue le respect de la planification des travaux mentionnés dans le préavis municipal.

- **RC 289- Grand 'Rue – Fontaine – Modération de trafic (préavis n° 5-2/21)**

La CG salue le respect de la planification des travaux mentionnés dans le préavis municipal et le respect des coûts. Concernant les préoccupations de certains citoyens pour le choix des pavés jouxtant la fontaine, la CG félicite l'exécutif pour sa réactivité à trouver une solution moins périlleuse pour les usagers avec la création d'une bande passante facilitant la traversée du trottoir (CC du 27.04.2023).

- **RC 293 phase 2 - Route de Corcelles – Assainissement et requalification de la chaussée (préavis n° 11-4/20)**

La CG, comme l'ensemble des usagers de la RC 293 – Route de Corcelles, est soulagée d'avoir vu les travaux prendre fin. En termes d'efficacité et d'efficience, la CG constate que la prolongation du chantier de cinq mois supplémentaires ne respecte pas la planification initiale des travaux du préavis municipal. M. Pascal Desponds informe la CG que l'impact de ce chantier sur la sortie autoroutière de Chavornay a été sous-estimée avec un engorgement dangereux pour les usagers. L'Office fédéral des routes (OFROU) a donc exigé la mise en place de solutions. Par conséquent, le temps de rotation des véhicules de chantier a été revu à la baisse et cela a engendré des retards dans l'exécution des travaux. De cette désagréable expérience, il ressort le besoin de mieux anticiper et de coordonner la collaboration avec l'ensemble des partenaires (Commune, Canton et Confédération).

Pour terminer, cette prolongation de chantier induite par la forte densité de trafic n'est, à ce jour, pas totalement quantifiée financièrement. Une communication municipale sera faite lorsque les chiffres seront définis.

- **RC 293 phase 1 – Route de Corcelles et d'Orbe – Assainissement du bruit – Pose de parois anti-bruit et d'isolation acoustique (préavis n° 23-4/17)**

La CG prend acte de la fin des travaux prévue à l'été 2023 et s'en réjouit. Concernant le choix de l'enrobé dit « légèrement phono absorbant », c'est un compromis. Il a été défini lors de l'étude concernant le bruit. Ce tapis nécessite un entretien important et doit être refait tous les trois ou quatre ans.

15.2 Études – Projets

Dans le cadre de ces études et projets, la CG prend acte de la réflexion globale qui a lieu au moment de planifier les travaux, puisque tant les routes que l'éclairage public seront mis aux normes. Elle félicite la Municipalité pour son efficacité.

- **Secteur Grand 'Rue/Chemin de la Ville – Remplacement d'une conduite d'eau potable et de l'éclairage public – Entretien des collecteurs EC/EU – Réfection de la chaussée et du sentier (préavis n° 19-4/22) – Chavornay**

La CG prend acte que les travaux ont débuté le 24.04.2023 et ils devraient se terminer vers la 3ème semaine de juin.

- **Route d'Yverdon – Giratoire – Chavornay**

Ayant constaté les nuisances engendrées par les travaux de la route de Corcelles, la CG s'inquiète des difficultés qui pourraient être similaires lors du futur chantier de la route d'Yverdon. M. Pascal Desponds se veut rassurant et précise que le trafic à la route d'Yverdon (environ 3'000 véhicules/jour) n'est pas comparable à celui de la route de Corcelles (environ 14'000 véhicules/jour). Après vérification auprès de M. Dominique Vidmer, municipal, ce sont environ 10'300 véhicules qui passent quotidiennement par la route de Corcelles. Malgré l'optimisme de M. Pascal Desponds, de fortes perturbations sont attendues pour la population et les usagers. Dans le but de les anticiper, des discussions ont eu lieu avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Les travaux seront donc séquencés ; ils commenceront au niveau de la carrosserie Car-point (anciennement Kunze), puis ils se prolongeront jusqu'au giratoire, où des feux seront nécessaires pour gérer le trafic.

- **RC 293 – Route de Chavornay – Secteur du Pré Carré – Corcelles-sur-Chavornay**

La CG prend connaissance de l'enquête qui est en cours pour la rénovation de ce tronçon.

15.3 Entretien – Réfections

La CG prend acte des travaux courants et préventifs nécessaires au bon entretien de notre réseau routier. Elle ne peut que constater l'impuissance de la Municipalité face à la recrudescence des dégâts non annoncés et causés par des tiers. La Commune dépose systématiquement une plainte pour les démarches administratives auprès des assurances. A noter que les responsables sont parfois retrouvés.

Concernant le passage à niveau TRAVYS – Rue de l'Industrie à Chavornay, M. Pascal Desponds précise que le trafic y est dense, notamment à cause de l'accès au nouveau quai de chargement Planzer. A la suite des auditions des dicastères de MM. Guillaume Abetel et Olivier Thibaud, le passage à niveau ne disparaîtra pas. Son utilisation sera cependant réduite à cause de la réorganisation de la Z.I. et du tracé du rail venant depuis Orbe.

16 Services industriels

16.1. Éclairage public EP – Éclairer de manière efficiente et durable

16.1.1 Entretien & Réparation

Sur l'année écoulée, on comptabilise une dizaine d'interventions d'entretien ou de réparation sur l'éclairage public (statistiques stables).

16.1.2 Remplacement – Technologie LED

En 2021, M. Pascal Desponds avait informé la CG du projet de réaliser l'inventaire de l'éclairage public de nos trois villages sur l'année 2021-2022. La présentation des résultats de l'étude dans le rapport de gestion 2022 confirme le respect de l'échéance. La CG félicite donc la Municipalité pour son travail méticuleux et se réjouit de voir l'évolution de ce dossier dans les années à venir.

16.1.3 Diminution d'intensité de l'éclairage

La CG prend acte des schémas de diminution d'intensité de l'éclairage public et félicite la Municipalité. Elle regrette cependant, de ne pas avoir eu connaissance d'un tableau détaillant les zones résidentielles concernées.

Pour le côté technique, la programmation des têtes d'éclairage se fait par une connexion avec chaque mât. La Municipalité n'envisage pas un système de télégestion centralisé pour gérer l'ensemble de l'éclairage public, cela serait en effet trop onéreux en rapport aux bénéfices apportés.

16.1.4 Chavornay éteint ses lumières

La CG constate la volonté de la Municipalité d'éteindre l'éclairage public en fonction des contraintes sécuritaires et légales. Elle la félicite pour cette prise d'initiative.

À la suite de l'audition de M. Pascal Desponds, la CG souhaite préciser les heures d'extinctions des villages de Chavornay et d'Essert-Pittet. Les lumières s'y éteignent de 0h45 à 5h00, sauf aux abords des routes cantonales (réduction de 50%), le quartier du Verneret (zone à fortes activités nocturnes) et les passages piétons qui restent allumés à 100%. Le village de Corcelles-sur-Chavornay n'est pas concerné par ces mesures, car l'éclairage LED n'est pas installé, mis à part le quartier de La Baudette. Pour information, la Société VO Énergies a fait, sur demande de la Commune, une étude et un inventaire afin de changer l'éclairage public. Un préavis sera présenté au CC prochainement.

Concernant certains bâtiments qui restent allumés, M. Pascal Desponds répond qu'ils ne font pas partie du domaine public et que la Commune ne peut qu'encourager les privés à diminuer ou voire éteindre leurs éclairages.

À la suite de ces mesures, il n'y a eu que très peu de réactions négatives (sentiment d'insécurité) de la part de la population de Chavornay et d'Essert-Pittet.

Au moment de la rédaction du rapport, M. Pascal Desponds ne peut pas encore chiffrer l'économie réalisée (étude en cours). L'objectif de ces nouvelles mesures est essentiellement de l'ordre de l'économie d'énergie. La CG se réjouit également de la diminution de la pollution lumineuse.

17. Eau potable

17.1 Réseau d'eau sous pression – ESP

La CG prend connaissance des responsabilités qui incombent aux distributeurs d'eau concernant la production et la distribution d'eau potable qui est une denrée alimentaire.

17.2 Les alimentations et leur infrastructure

17.2.1 Réseau alimentant Chavornay & Essert-Pittet

La CG remercie M. Pascal Desponds pour les données techniques fournies dans le rapport de gestion. Au moment de la rédaction de ce rapport, des réflexions sont d'ailleurs en cours pour optimiser les capacités de pompage du puits d'Entreroches.

Concernant les capacités du puits, M. Pascal Desponds n'est pas inquiet d'une pénurie d'eau en cas d'une augmentation de la population et d'épisodes de sécheresse répétés. Les réserves sont importantes et il n'y a que très peu de fluctuation au niveau de la consommation régulière. Les ménages consomment moins d'eau et la coordination avec les besoins des cultures est bien gérée. La seule ombre au tableau est la consommation des entreprises. La CG est soulagée d'apprendre qu'en cas de difficultés d'approvisionnement ou d'incidents majeurs (pollution, rupture de conduites), la Commune peut compter sur une interconnexion avec Orbe (RIPO).

Selon M. Pascal Desponds, notre réseau d'alimentation est en bon état malgré une perte d'environ 15% liée aux fuites d'eau. La Commune a mis en place un système d'écoute du réseau afin de les détecter, mais elle n'intervient pas systématiquement en cas de détection d'une fuite, car cela serait trop onéreux.

La CG félicite la Municipalité pour les mesures prises l'été passé et toute l'année via le Chavornay Infos (Bulletin n° 14, 22 juillet 2022 ; Bulletin no 2, 03 février 2023) pour sensibiliser la population au gaspillage de l'eau.

17.2.2 Réseau alimentant Corcelles-sur-Chavornay

La CG prend connaissance des données économiques et techniques de l'approvisionnement en eau potable du village de Corcelles-sur-Chavornay. Elle constate également qu'en cas de difficultés, une interconnexion existe avec le réseau d'eau de Lausanne.

17.2.3 Remplacement des compteurs

La CG prend acte du remplacement progressif des anciens compteurs d'eaux au profit de compteurs plus efficaces.

17.2.4 Pesticides – Métabolites du chlorothalonil

Comme l'année dernière, La CG constate avec satisfaction que malgré des différences dans les résultats des relevés effectués par le laboratoire cantonal (ronds bleus) et le laboratoire mandaté par la Commune (ronds bruns), la cinétique des courbes d'analyses est à la baisse. Pour M. Pascal Desponds, la problématique des métabolites du chlorothalonil dans notre réseau d'eau va occuper la Municipalité pour une durée indéterminée. Il y a encore trop d'inconnues sur cette thématique. Elle suit d'ailleurs attentivement ce qui se passe sur le site pilote cantonal à Corcelles-sur-Payerne, où une filtration au charbon actif est testée.

Évolution, constat, analyse & action

Évolution et constat

La CG prend connaissance que la valeur du dernier échantillon prélevé le 31.10.2022 a été mesurée à 0.108µg/l. Cette dernière se rapproche du seuil maximal acceptable de 0.100µg/l.

Analyse

La CG partage la prudence de la Municipalité et l'encourage à communiquer régulièrement sur cette thématique qui avait entraîné une forme de psychose qui heureusement est retombée lors de la rédaction du rapport.

Hypothèse

La CG a pris connaissance des hypothèses émises par la Municipalité pouvant conduire à l'abaissement significatif des valeurs mesurées lors des derniers mois. En lien avec les récents changements climatiques (étés caniculaires et hivers avec peu de précipitations), le renouvellement rapide de la nappe phréatique a interpellé la CG. M. Pascal Desponds nous certifie que le renouvellement est assuré pour cette année. Les mesures régulières du niveau de la nappe le confirment.

Action

En plus d'une surveillance accrue et continue mise en place dès janvier 2023, la CG félicite la Municipalité pour la double page détaillant notre réseau d'eau qui a été publiée dans le Chavornay Infos (Bulletin no 4, 3 mars 2023). Cette campagne d'information sera faite annuellement puisqu'elle répond à des obligations légales.

18. Eaux claires et usées – Épuration

18.1 Entretien des canalisations EU et EC

La CG félicite la Municipalité pour les travaux réalisés en 2022 concernant l'entretien des canalisations. Ces réalisations répondent aux exigences de l'ordonnance sur la protection des eaux.

18.2 Mise en conformité des installations privées

M. Pascal Desponds estime que 80 % des collecteurs d'eaux claires et eaux usées sont en séparatifs. Les quartiers n'étant pas encore raccordés en « mode séparatif » sont connus de la Municipalité. Lors de travaux communaux, route d'Yverdon par exemple, elle informe les propriétaires privés qu'ils ont l'obligation de se mettre en conformité et ceci dans un « délai raisonnable ». Selon la pratique, deux ans sont exigés.

18.3 Station d'épuration – STEP des Hollandaises

Selon le rapport de gestion, actuellement 6'542 équivalents habitants (EH) sont raccordés à la STEP des Hollandaises. En 2021, M. Pascal Desponds a transmis à la CG que la capacité maximale de la STEP est de 8'500 EH. Dans le but d'améliorer la capacité de traitements de la STEP et d'absorber l'augmentation de la population, M. Pascal Desponds nous informe qu'il est envisagé d'améliorer son efficacité en modifiant la structure interne des deux bassins en y créant des compartiments.

18.4 STEP intercommunale d'Ependes – ARCC

La CG prend connaissance de l'activité de l'ARCC sur l'année 2022.

Contrôles des habitants

Sécurité publique

Intégration des étrangers/CISEROC

Voirie

Pompiers

ORPC

Dicastère de M. Dominique Vidmer

Pages 25 à 30 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré M. Dominique Vidmer le 10 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Baù et Michèle Oppliger, MM. Gaël Maire, Philippe Verly et Yves Reymond.

Excusée : Mme Anne Favre.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

Vœu n° 1

Le local d'Essert-Pittet qui accueille l'association Free Go devrait pouvoir ouvrir ses portes plus souvent. Un système de clés électroniques pourrait permettre l'élargissement des heures d'ouverture.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

L'association Free Go ayant trouvé un autre lieu pour s'installer (bâtiment du mur d'escalade de Chavornay), la CG clôt le suivi de ce vœu.

Vœu n° 2

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité soit attentive à l'utilisation rationnelle des places de parc jouxtant le bâtiment communal (parking couvert rue de la Chapelle et parking communal à la rue du Collège).

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

La Municipalité est consciente de cette situation ; elle a exigé des collaborateurs de ne plus se parquer sur les places devant le bâtiment, mais sur celles situées dans le parking souterrain de la rue de la Chapelle. Dans le courant de l'année, une nouvelle procédure de distribution des macarons pour le stationnement sera effectuée.

Question de CG 2022 (mai 2023) :

Où en sommes-nous avec cette problématique de parking autour du bâtiment communal ?

Réponse de M. Dominique Vidmer (mai 2023) :

Le changement des habitudes de parking du personnel communal a été difficile à mettre en place, mais tout est rentré dans l'ordre. La distribution de macarons étant devenue obsolète, ils ont été remplacés par des autorisations électroniques.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

La CG clôt le suivi de ce vœu.

Vœux 2022**Vœu n° 1**

Le développement du quartier de la gare (côté village) a modifié les habitudes des citoyens et des personnes extérieures à la Commune. Au quotidien, cela se traduit par une forte densité de véhicules et de piétons qui congestionnent dangereusement le croisement rue de la Gare - rue du Jura avec un impact sur la route d'Orbe. La CG demande à la Municipalité de mettre en œuvre les actions nécessaires pour la sécurité des usagers et des riverains.

Vœu n° 2

La CG souhaite que la Municipalité évalue chaque année, en termes de sécurité routière et de dégâts aux cultures, la problématique de l'utilisation des chemins des Améliorations foncières (AF) comme routes de contournement.

19 Contrôle des habitants

Les cartes journalières ont toujours autant de succès auprès de la population. Les CFF doivent faire parvenir aux Communes le nouveau règlement en matière de ventes et d'achats de ces cartes.

19.2 Guichet virtuel et formulaires en ligne

Actuellement, la Municipalité estime que le service en ligne est plus que satisfaisant. Elle précise que tous les règlements sont disponibles sur le site officiel du canton de Vaud. Les habitants qui se rendent aux guichets privilégient le contact humain, certains ayant des besoins spécifiques et des problématiques de compréhension liées à la maîtrise de la langue française.

19.3 Chiffres de la population

La CG prend connaissance des statistiques de la population au sein de la Commune. Elle se questionne sur le profil du nouvel habitant qui s'y installe. Pour M. Dominique Vidmer, selon les informations recueillies au moment des arrivées et des départs, le nouvel habitant est une famille ou une personne désireuse d'habiter à la campagne. Ces personnes apprécient la mobilité et la proximité des transports publics. La CG se questionne sur la pertinence de connaître les motifs de ces mouvements de population. Pour terminer, selon M. Dominique Vidmer : « la population étrangère ne présente aucun souci d'intégration ».

19.4 Frontaliers

A la suite de la lecture du rapport de gestion et de l'audition de M. Dominique Vidmer, la CG souhaite apporter des précisions sur les statistiques transmises dans le 1^{er} paragraphe. En 2021, Chavornay comptabilisait 221 frontaliers travaillant dans la commune répartis dans 50 entreprises. En 2022, on comptait 224 frontaliers répartis dans 49 entreprises.

19.5 Naturalisations

La Commission de naturalisation est nommée par la Municipalité. Elle est composée du personnel de l'Office de la population. Elle traite les dossiers qui sont envoyés à la Municipalité pour un préavis. C'est le Canton qui prend la décision finale.

20 Sécurité – Police

20.1 Délits et événements

La CG félicite la Municipalité pour la gestion des événements publics qui ont eu lieu en 2022 sur le territoire communal. Pour M. Dominique Vidmer, la réussite de ces manifestations est due à l'excellente collaboration et coordination entre tous les partenaires (gendarmerie, police, sociétés locales, Municipalité, etc.).

20.2 AO et OP (amendes d'ordre et ordonnances pénales)

La CG prend connaissance de la forte augmentation des AO sur le territoire communal en 2022. M. Dominique Vidmer précise que le chiffre de 690 est à contextualiser sur 365 jours. La majorité des personnes amendées sont externes au village. Actuellement, la volonté affichée par la Municipalité concernant les AO est la prévention plutôt que la répression. Un des membres de la CG peut en témoigner puisqu'il a été averti un soir de séance.

La Municipalité est consciente que la thématique du parking est une problématique récurrente au sein de la Commune. Elle touche d'ailleurs toute la population (privés, locataires, salariés et entreprises). Actuellement, il existe une réelle volonté d'uniformiser les zones de stationnement afin de permettre à tout le monde de disposer d'une solution. Après une étude de mobilité, la priorité a été de rendre disponibles les places de parc communales, ces dernières étant systématiquement occupées le soir et le week-end par des véhicules d'entreprises. Les récents aménagements du parking à la sortie de l'autoroute doivent permettre aux détenteurs de véhicules d'entreprises de s'y garer à un coût abordable, et ainsi de libérer les places de parc communales sous peine d'être amendés. Pour les particuliers qui ont des problèmes de parking, une réflexion est en cours avec les gérances pour trouver une solution conjointe. Malheureusement, ces dernières paraissent parfois peu concernées. A noter que, dans le quartier de la Cité, elles ne savent même plus combien de places de parc disposent les immeubles et à qui elles les louent, tant il y a eu de changements de propriétaires. Au moment de la rédaction de ce rapport, les nouvelles conditions de stationnement au sein de la Commune ont été publiées dans le Chavornay Infos (Bulletin no 9, 12 mai 2023).

Pour terminer, M. Dominique Vidmer estime : « la situation s'est légèrement améliorée depuis la mise en place de cette nouvelle politique de gestion des parkings communaux ».

20.3 Sécurité et trafic

La CG questionne le nombre de places disponibles dans les abris de la Protection Civile (PC). M. Dominique Vidmer nous répond que selon le Canton, il y a assez de places. Cependant du point de vue de la Commune, il n'y en a pas assez. La problématique est complexe et transverse.

La CG constate que les infrastructures routières de la rue de la Gare et de la rue du Jura ne supportent plus la hausse de trafic liée au développement du quartier de la gare (Coop, aménagement de la gare CFF, futur parking sur l'ancien site Viessmann, nouveaux locatifs, etc.). A noter que la route d'Orbe subit également les désagréments de cette surcharge aux heures de pointe. M. Dominique Vidmer n'a pas eu de retour des ASP ni de la population concernant cette problématique. Par contre, il informe la CG que la rue du Jura fait l'objet d'une réflexion pour sa sécurisation à la hauteur de la rue du Château et pour diminuer la vitesse des véhicules sur la totalité de la rue.

La CG est sensible à la bonne utilisation des chemins AF. Ceux proches de la Z.I. servent quotidiennement de routes de contournement avec malheureusement des violations du code de la route (vitesses excessives, refus de priorité, etc.). M. Dominique Vidmer informe la CG que cette thématique est actuellement débattue en séances de Municipalité. Il lui paraît difficile de pouvoir les fermer ou d'en interdire l'accès.

Concernant le trafic poids lourds, M. Dominique Vidmer transmet à la CG les relevés des mois de février, mars et avril sur la route de Corcelles. Ce sont en moyenne 780 poids lourds (camions, camions avec remorques et trains routiers) qui y circulent. Il nous informe que les rencontres avec Planzer et les responsables de la douane n'ont pas apporté une réelle amélioration. A l'état actuel, pour trouver un dénouement à la problématique liée au trafic poids lourds, la Commune aurait besoin d'un soutien d'élus cantonaux voire nationaux.

20.3.1 Mise en place du numérique pour la surveillance du stationnement

Les nouveaux appareils mobiles achetés pour la surveillance du stationnement sont pratiquement rentabilisés puisque nous les louons à la commune de Bavois.

20.3.2 Interventions et tâches de l'ASP et du préposé au stationnement

La CG prend note que différentes activités confiées auparavant à des entreprises externes et au service de voirie ont pu être reprises par les deux ASP. Par conséquent, le cahier des charges a dû être adapté aux nouvelles tâches.

Pour M. Dominique Vidmer, la dotation de 1.4 équivalent temps plein (ETP) est idéale. Elle peut absorber l'augmentation annuelle de la population. La Commune possède une convention d'échange et de soutien avec Orbe pour pallier aux éventuelles absences de nos ASP.

21 CISEROC (Commission Intercommunale d'intégration Suisses Étrangers et prévention du Racisme Orbe – Chavornay)

Lors de la lecture du rapport de gestion 2022, un membre de la CG ayant fait partie de la CISEROC lors de la précédente législature a émis un avis critique envers l'ancienne gouvernance. A la suite de l'audition de M. Dominique Vidmer, la CG est rassurée. Elle tient à le féliciter pour la gestion de ce dossier et sa motivation à développer cette Commission en synergie avec Orbe. Sous sa présidence (alternance une année sur deux avec le municipal urbigène), la gestion du budget a été revue, la lecture des comptes est devenue plus compréhensible et les statuts vont être adaptés.

Concernant le fonctionnement des Cafés Contacts, la CG est ravie d'apprendre que celui qui se tient à Essert-Pittet a du succès. M. Dominique Vidmer souligne que l'équipe des bénévoles est autonome et très investie dans la gestion et la réalisation des projets. Elle est également très active sur les réseaux sociaux pour rendre visible ses activités. Prochainement, la CISEROC souhaite déposer une demande de subside cantonal. Le but est de réaliser un flyer en plusieurs langues à l'attention de la population de la commune afin d'expliquer le rôle du Café Contact. Pour terminer, les bénévoles sont défrayés.

22 Cours de français donnés par CARITAS

Les cours de français proposés par CARITAS sont dispensés dans une des salles de classe du collège d'Essert-Pittet. Pour améliorer la visibilité de ces cours, la gestion de cette dernière a été déléguée aux bénévoles du Café Contact qui côtoient des potentiels utilisateurs.

23 Voirie

23.1 Organisation et tâches

La CG est satisfaite de constater que le personnel de la voirie bénéficie de formations certifiantes. M. Dominique Vidmer nous fait part de la volonté de la Municipalité de disposer d'un personnel qualifié et polyvalent. Il y a donc des employés de la voirie qui possèdent plusieurs CFC.

En 2021, la CG avait souhaité avoir un état des lieux du parc automobile de la voirie afin d'anticiper les futurs investissements. La CG félicite cette année M. Dominique Vidmer pour la réalisation d'un tableau, où toutes les données des véhicules sont répertoriées (kilométrage, contrôles techniques, etc.). Ce recensement permet déjà de savoir que des investissements devront être consentis dans les prochaines années.

24 Pompiers

24.1 SDISPO – Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe

La CG prend connaissance de l'organisation et des missions du SDISPO dont le centre régional est situé à Orbe.

CHABACO

La CG souligne la stabilité du nombre de membres au sein de la CHABACO. Le nombre de pompiers volontaires est déterminé par l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA). Actuellement, il y a un risque de manquer de pompiers en journée, faute d'entreprises prêtes à libérer leurs collaborateurs en cas d'intervention. A noter que cette problématique touche toute la Suisse romande. Le canton de Vaud a d'ailleurs créé un label entreprise. Il récompense les sociétés qui permettent à leurs employés de conjuguer travail et lutte contre les incendies.

25 ORPC

25.1 ORPC – Nord vaudois

La PC est actuellement en pleine réforme qui prévoit une nouvelle structure cantonale. La construction de l'immeuble prévu dans la Plaine de l'Orbe a pris quatre mois de retard.

Instruction publique

Parascolaire

Petite enfance

Affaires sociales

EJED

Séniors

Dicastère de M. Yves Leuenberger

Pages 31 à 37 du rapport de gestion 2022.

La CG a rencontré M. Yves Leuenberger le jeudi 6 avril 2023.

Présents : Mmes Aline Bau, Michèle Oppliger et Anne Favre, MM. Philippe Verly, Gaël Maire et Yves Reymond.

Excusé : M. Christophe Collaud.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

La Commission suggère que le projet Effet-Mer mis en place durant la pandémie puisse, pourquoi pas, se transformer en projet Per-enne ? Il existe une possibilité de subvention cantonale qui pourrait dynamiser la mise en place d'une telle action.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

Il est à rappeler que le projet Effet-Mer, élaboré conjointement par les jeunes et la Municipalité, financé entièrement par le Canton, était issu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ceci après des mois de restrictions d'activités sociales.

La Municipalité, faisant référence à l'étude des besoins de nos jeunes de 8 à 25 ans de notre Commune réalisée ce printemps, étudie avec les jeunes différents projets à développer sur notre Commune afin de répondre à leurs attentes.

Question de la CG 2022 (avril 2023) :

Quelle est la volonté de la Municipalité par rapport à la réalisation de ce projet Effet-Mer ?

Réponse de M. Yves Leuenberger (avril 2023) :

Le projet Effet-Mer a permis de pallier l'absence d'activités sociales et sportives lors de la pandémie Covid-19 à l'été 2020. Le questionnaire envoyé en 2022 a permis de clarifier les besoins des jeunes de la commune. Actuellement, la Municipalité souhaite promouvoir les sociétés locales qui sont une première expérience dans le monde associatif et adulte. De ce fait, elle ne souhaite pas mettre d'énergie dans un nouveau projet Effet-Mer.

Vœux 2022

Vœu n° 1

La CG est sensible au succès de l'EJED et son catalogue de prestations tant sociales que sportive, elle souhaite que la Municipalité soit attentive à la charge croissante de travail des travailleuses sociales de proximité (TSP) et mette en place annuellement une évaluation de leurs besoins.

Vœu n° 2

La CG est attentive au nombre de familles sur liste d'attente pour une place en garderie/nurserie, le CODIR de l'ASAICE souhaitant favoriser les accueillantes en milieu familial (AMF), nous lui demandons de promouvoir le rôle de ces dernières auprès de la population de nos trois villages.

Vœu n° 3

Soucieuse de la sécurité des écoliers se rendant au collège du Verneret en bus, la CG souhaite la présence d'un patrouilleur scolaire aux arrêts de bus de la Route de Corcelles.

26 Infrastructure publique

26.1 Préambule/Organisation

La CG prend connaissance de l'organisation de l'ASAICE et des nombreuses séances (9) qui se sont déroulées sur l'année 2022. Ces dernières étaient nécessaires pour la bonne évolution de cette jeune association. La collaboration entre les membres du CODIR et du conseil intercommunal (CI) est qualifiée de « bonne » malgré peu d'interactions. Certains élus du CI ont tout de même l'impression d'être présents seulement pour voter et ils se sentent absents des débats.

26.2 Établissement primaire et secondaire Chavornay et Environs

La CG s'interroge sur la sécurité des enfants à l'arrêt de bus de la route de Corcelles. Il faut savoir que sur ce dossier la Commune doit composer avec les exigences de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et de Car Postal. De ce fait, le mobilier urbain est proscrit, un abri risquerait un agglutinement et une barrière est refusée par Car Postal. La pose d'une signalétique au début de la mise en service de l'arrêt de bus a d'ailleurs été mal perçue. Pour assurer la sécurité, la meilleure solution a été ponctuellement la présence d'un adulte (patrouilleur scolaire, etc.).

En 2022, grâce à Microgis la Commune a économisé CHF 40'000 en lien avec les manquements des prestataires de transport (oubli de classe, double facturation, etc.).

26.2.3 Effectifs

Le nombre d'élèves est stable. Actuellement, une seule salle de classe est vide (site du Verneret), elle sera occupée à la rentrée d'août 2023. A la demande de la Municipalité, une étude réalisée par Microgis indique que l'évolution démographique des cinq communes de l'ASAICE, notamment Bavois, obligera notre Commune à consentir des investissements dans un futur proche. En cas de nouvelle construction, les coûts seront à la charge de la Commune puis le bâtiment financé sera loué à l'ASAICE pour une durée de 30 ans.

A noter que la crise migratoire (guerre en Ukraine, etc.) est une incertitude avec laquelle la Commune doit et devra composer pour les futurs enclassements.

La Commune a l'obligation d'organiser les devoirs surveillés et d'offrir un cadre d'apprentissage agréable (nombre d'enfants par groupe, environnement, etc.). Les animatrices ne sont pas des professionnelles de l'éducation et sont modestement rétribuées. Le cahier des charges édité par la Commune leur demande de vérifier la réalisation des devoirs sans pour autant les corriger. Dans le règlement des devoirs surveillés, les parents doivent en vérifier la bonne tenue.

27 Accueil de jour parascolaire UAPE

Les trois UAPE en fonction sont complètes. Environ 22 enfants montent quotidiennement en bus depuis le collège de la Cité pour manger au Verneret. Conscient de cette donnée, la Municipalité est active pour optimiser les capacités d'accueil de ses UAPE. Lors de la rédaction de ce rapport, la mise à l'enquête d'un nouveau site est en cours pour une mise en service en août 2023.

Concernant les structures de garde, la demande actuelle se situe au niveau de la garderie/nurserie (36 familles en liste d'attente), alors que des places sont libres chez les AMF. Malgré cette donnée, l'ASAICE cherche à développer l'accueil en milieu familial tout en restant attentive à l'évolution de la tendance.

Une récente campagne de recrutement a permis à trois personnes de s'annoncer auprès de l'association.

Dans le but de maintenir ses listes d'attente à jour, le personnel administratif de l'ASAICE contacte régulièrement les parents pour évaluer leurs besoins.

28 AJOVAL

La CG souligne l'excellent travail fourni par les membres de la Municipalité dans le dossier AJOVAL et la création de l'ASAICE. Le ressenti des utilisateurs et employés est positif et les canaux de communication fonctionnent très bien.

29 EJED

La CG est impressionnée par le catalogue de prestations (sociales, sportives, artistiques, etc.) que l'EJED propose par l'intermédiaire de ses deux TSP dont le taux d'activité est de seulement 0.75 EPT. A noter, que la dotation est qualifiée de « suffisante » par M. Yves Leuenberger. Le cahier des charges des TSP est d'effectuer un travail social, relationnel, d'accompagnement administratif et d'être visible sur le territoire de la Commune.

L'EJED est appréciée par les jeunes car moins contraignante que la vie et l'organisation d'une société locale. Le volet sécurité est géré par des professionnels lors des activités en extérieur telles que l'escalade, marche en montagne, etc. Lors des activités sportives en salle, principalement les jeux de ballons, la sécurité est gérée par les TSP. En cas de débordements ou altercations, une rencontre est organisée avec les parents via un courrier envoyé par le greffe municipal (trois en 2022). La recherche du dialogue est privilégiée afin d'éviter une exclusion pouvant conduire à l'isolement du jeune.

Concernant le questionnaire envoyé l'année dernière, la Municipalité est prête à le reconduire d'ici cinq ans afin d'évaluer les besoins de la prochaine volée de jeunes.

30 Séniors

La CG est autant sensible au vieillissement de la population (124 citoyens âgés de >80 ans, donnée du rapport de gestion 2022, p. 35) qu'à l'augmentation croissante de 150 habitants par an dans notre Commune. Il semblerait que la Municipalité aussi puisque des réflexions ont commencé pour améliorer les structures d'accueil destinées aux séniors.

Concernant les appartements adaptés à la rue du Levant 7-9, les règles cantonales lors de la réalisation des travaux ne sont plus aux normes sociétales d'aujourd'hui. Les appartements de 3 ½ pièces sont difficiles à louer à des séniors, car trop grand ou onéreux. Une réflexion est en cours pour améliorer cette problématique. Dans l'intervalle, ils sont proposés à des familles ou des couples. Actuellement, la liste d'attente selon les critères d'éligibilité de la Commune compte deux dossiers.

Dans le plan canicule du Canton, un courrier a été envoyé aux séniors (âge >80 ans) afin de connaître leurs besoins. Il semble que l'entraide familiale est encore d'actualité en 2022.

31 Résidence au fil du talent

Le développement de la zone autour de la résidence est en discussion avec les différents partenaires (sociaux, médicaux, communaux, etc.). L'objectif sera de favoriser les relations intergénérationnelles et la possibilité d'échanges en aménageant les extérieurs. La CG se réjouit de ce futur espace.

32 Services sociaux

Pour la 2^e année consécutive, la CG prend acte que certaines données demandées aux partenaires sociaux sont manquantes et d'autres ne sont pas déclinables pour la commune. Cependant, le climat économique actuel laisse malheureusement penser que de plus en plus de citoyens de Chavornay pourraient avoir besoin d'aide de la part des différents services sociaux.

33 Dossiers transversaux

33.1 et 33.2 Place d'athlétisme du Verneret

La CG félicite l'exécutif pour les récents aménagements. À la vue de la dense fréquentation, ces installations ravissent petits et grands. A noter que l'entretien de la place et du WC public nécessite un passage quotidien des services de conciergerie ou de voirie. L'installation prochaine de caméras sera malheureusement nécessaire pour lutter contre les incivilités.

Aménagement du territoire

Police des constructions

Urbanisme

Salubrité

Dicastère de M. Olivier Thibaud

Pages 38 à 41 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré M. Olivier Thibaud le 11 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Baù et Michèle Oppliger, MM. Christophe Collaud, Philippe Verly et Yves Reymond.

Excusés : Mme Anne Favre et M. Gaël Maire.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

En 2017, une étude avait estimé à 450 mouvements de véhicules supplémentaires la réalisation du plan d'affectation (PA) des Moëllettes- Bas du Village 2. Depuis le résultat de cette analyse, le quartier des Moëllettes s'est étoffé d'une Coop, de bâtiments locatifs et d'une nouvelle zone de dépose CFF, les conséquences directes sont une augmentation du trafic sur la rue du Jura en direction de la rue du Château avec l'impression d'un axe routier moins adapté pour absorber autant de mouvements. Partant de ce constat, la Commission de gestion demande d'analyser à nouveau l'impact de ce PA sur la rue du Jura et d'envisager sa sécurisation.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

Tout comme la Commission, la Municipalité est attentive aux conséquences du développement des zones constructibles, notamment sur la mobilité. Dans cet esprit, des études ont été menées par différents bureaux spécialisés pour examiner entre autres les incidences des plans d'affectation « Les Moëllettes - Bas du Village », y compris l'implantation d'une surface commerciale (Coop) et « Les Moëllettes - Bas du Village 2 ».

Environ 1'100 véhicules par jour supplémentaires avaient été estimés par la mise en œuvre de ces deux plans d'affectation, dont environ 450 pour le PA « Les Moëllettes - Bas du Village 2 ». Les spécialistes avaient conclu que l'infrastructure routière permettait d'absorber sans encombre ce trafic additionnel. Nous pouvons préciser que ce trafic va essentiellement se concentrer au Nord de ces quartiers, notamment pour rejoindre la route d'Orbe et l'autoroute.

La Municipalité rappelle qu'au cours du développement du plan d'affectation « Les Moëllettes - Bas du Village 2 », la surface de plancher déterminante projetée (potentiel de développement) n'a pas changé. Dès lors, le nombre d'habitants attendus demeure analogue et par là même, le trafic induit également. Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime donc qu'une nouvelle étude n'est pour l'heure pas indispensable.

Décision de la CG 2022 (mai 2023) :

A la lecture du rapport de M. Olivier Thibaud, la CG a pris connaissance de l'évolution du processus administratif en lien avec le PA « Les Moëllettes - Bas du Village 2 ». Elle décide de ne pas clore le suivi de ce vœu et elle sera attentive à la suite de la procédure.

Vœu 2022

Ayant pris connaissance que le processus d'actualisation du PACom ne sera pas réalisé durant cette législature, la CG souhaite que la Municipalité informe le CC d'un futur échéancier relatif au nouveau PACom.

34 Aménagement du territoire

Pour mieux comprendre les marges de manœuvre dont dispose la Commune en termes d'aménagements du territoire, la CG joint ce tableau réalisé et fourni par M. Olivier Thibaud.

Niveau	Cadre légal	Outils	Acteurs	Influence de la Commune
Confédération	LAT et ses règlements			Aucune
Canton	LATC et ses règlements	Plan directeur cantonal	DGTL	Consultation
Région		Plan directeur régional	ADNV	Consultation et approbation du volet stratégique par le CC
Commune	Règlement sur la police des constructions Règlement sur les plans de quartiers Directives diverses	Plan d'affectation communal (PACom) Plans d'affectation de quartiers, etc.	CC Municipalité Dicastère	Dans le cadre du respect des lois et normes cantonales

34.1 Plan directeur cantonal

Le plan directeur cantonal coordonne les politiques cantonales, communales et fédérales ayant un effet sur le territoire, afin de proposer un développement territorial cantonal équilibré en termes de logements, de places de travail, de mobilité, de loisirs et de préservation des terres agricoles, du paysage et de l'environnement.

M. Olivier Thibaud nous informe que la ligne d'action et de mesures mises en place par la Commune pour l'accueil des entreprises concernent la réalisation du PA de la Z.I. (cf. point 35.2).

34.2 Plan d'affectation communal (PACom)

La Commune n'est pas concernée par une révision urgente du PACom contrairement à environ 16 communes de la région. Selon les dires de M. Olivier Thibaud : « il conviendrait plutôt de percevoir un horizon, mais sans timing précis ». Il précise que la Municipalité n'aura pas le temps durant cette législature de s'attaquer à ce dossier, qui est bien sûr réalisable, mais pas prioritaire. Le moment venu, la réalisation du PACom permettra d'harmoniser les règlements des trois villages.

En se basant sur les plans cadastraux des trois villages fournis à la demande de la CG, M. Olivier Thibaud précise que le potentiel des zones à construire est encore relativement élevé à Chavornay, contrairement à Essert-Pittet et à Corcelles-sur-Chavornay.

34.3 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

La Commune étant considérée par le Canton comme un site stratégique de développement d'activités (SSDA), la CG prend conscience de la complexité de ce dossier pour notre Municipalité. Sa capacité d'action paraît limitée en lien avec les nombreux intervenants (Canton, ADNV, etc.). La CG sera attentive à l'évolution du processus décisionnel.

35 Urbanisme

35.1 Plan d'affectation (PA) « Les Moëlettes – Bas du Village 2 »

La CG prend connaissance du processus administratif de ce PA. Concernant les motifs d'opposition, M. Olivier Thibaud précise qu'ils sont essentiellement liés au projet de densification (cinq immeubles) et à la problématique des îlots de chaleur.

35.2 Plan d'affectation « Sous-Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, St Marcel » (zone industrielle)

A la demande de la CG, M. Olivier Thibaud a fourni les plans cadastraux du PA « Sous Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la gare et Saint Marcel ». Le PA en vigueur actuellement est en révision. Les précisions de M. Olivier Thibaud lors de la lecture des PA ont permis à la CG de visualiser le développement de la Z.I. (futur tracé du RER vaudois, différentes zones d'activités, tracés de mobilité douce, etc.). La CG précise que la principale différence constatée entre les deux versions du PA est la classification de la parcelle de la scierie Dutoit en zone d'activité économique dite « commerciale ».

35.3 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La CG prend connaissance que la CCU n'a pas siégé durant l'année 2022. Cette Commission est nommée par la Municipalité, elle doit comporter un architecte extérieur à la Commune, un urbaniste et des membres du Conseil communal. Seul l'exécutif peut la consulter.

36 Police des constructions

36.1 Enquêtes publiques et permis de construire

Le nombre d'oppositions est relativement stable. Un seul dossier a dû être traité par le tribunal cantonal et un accord a été trouvé. Quelques oppositions ont concerné l'installation d'antennes 5G. Le collectif « Grève du climat » s'oppose régulièrement à tous les projets en béton. M. Olivier Thibaud doit les rencontrer prochainement dans le cadre d'un dossier.

36.2 Permis d'habiter/d'utiliser

La CG constate le nombre de permis attribués en 2022.

36.3 Dispenses d'enquête publique

La CG prend connaissance du nombre de dispenses d'enquête en 2022. M. Olivier Thibaud précise que selon la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) : « toutes les demandes de construction doivent être soumises à une mise à l'enquête publique ». Cependant, la Municipalité a la possibilité d'accorder une dispense pour des projets d'importance minime. Dans ce cas, l'accord des voisins est un élément essentiel pour motiver cette décision.

36.4 Commission de salubrité

La Commission a pour tâche de vérifier si la salubrité d'un logement est respectée et/ou de contrôler si la réalisation des travaux est conforme aux plans déposés. En principe, trois membres forment cette Commission qui peut aussi faire appel à un autre professionnel (par exemple : un médecin), suivant la complexité du dossier à traiter.

36.5 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)

Le service technique de Chavornay facture ses services aux Communes adhérentes (Ependes, Bavois et Belmont-sur-Yverdon). Les dossiers traités sont toujours plus complexes et nécessitent la compétence de professionnels formés.

36.6 Dossiers transversaux

M. Olivier Thibaud précise que la gestion de ces dossiers est commune avec le dicastère de M. Guillaume Abetel. La collaboration est bonne entre les deux municipaux responsables qui se suppléent en cas d'absence.

TRIMOS SA

La CG constate l'évolution du dossier.

POMOCA SA

La CG prend connaissance de l'évolution du dossier.

36.7 Organisation

La CG salue l'engagement de Mme Gonin, architecte de profession, au sein du bureau technique. Son embauche permet de répondre aux demandes toujours plus nombreuses. Avec un ETP à 2.0, le bureau technique est suffisamment doté pour supporter la charge de travail et les absences peuvent être palliées si nécessaire.

Pour terminer, M. Olivier Thibaud précise que le travail réalisé au sein du bureau technique est impeccable et précis. Le règlement est toujours respecté et appliqué afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Bâtiments communaux

Locations

Conciergerie

Sociétés locales

Patrimoine communal

Culture

Dicastère de Mme. Océane Auzépy Renard

Pages 42 à 47 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré Mme Océane Auzépy Renard le mercredi 3 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Baù et Michèle Oppliger, MM. Gaël Maire, Philippe Verly, Christophe Collaud et Yves Reymond.

Excusée : Mme Anne Favre.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

Vœu n° 1

Consciente que le projet Free Go en est aux prémices, la Commission souhaite que la Municipalité observe et analyse la situation dans quelques mois.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

Le Free Go est placé dans une salle du bâtiment communal d'Essert-Pittet avec des horaires d'ouverture réduits. La pose d'une nouvelle serrure permettrait d'offrir une amplitude d'ouverture plus grande. En attendant la mise en place de ce système, l'ouverture sera gérée par des bénévoles.

Décision de la CG (mai 2023) :

L'association Free Go ayant trouvé un autre lieu pour s'installer (bâtiment du mur d'escalade de Chavornay), la CG clôt le suivi de ce vœu.

Vœu n° 2

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité réfléchisse à l'opportunité de créer une bibliothèque communale. Cet endroit serait à la fois un lieu de rencontre intergénérationnelle, un lieu de culture et de formation.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

La Municipalité prend acte du vœu. Cependant, à l'heure actuelle nous n'avons ni les locaux ni les ressources humaines et financières nécessaires pour un tel projet.

Vœux 2022

Vœu n° 1

À la suite de l'audition du dicastère de M. Yves Leuenberger, la CG a appris que la Commune devra investir dans un nouveau bâtiment scolaire sur le site du Verneret. Dans le cadre de la réflexion autour de ce projet, la CG demande à la Municipalité de reconsidérer la création d'une bibliothèque-ludothèque communale au sein de ce nouvel édifice. Dans le cadre de la réponse au vœu, la CG

demande qu'un projet de budget soit transmis au CC afin que chaque membre puisse prendre connaissance du coût de ce futur investissement.

Vœu n° 2

Dans le but de développer les événements culturels et artistiques au sein de la Commune, la CG souhaite que le budget de CHF 22'000 alloué annuellement soit augmenté. Elle demande également la création d'une Commission de la culture composée de conseillers communaux, d'un membre de la Municipalité, de membres de la Société « Les Bouffons » et de citoyens.

37 Bâtiments communaux

37.1 Préavis 2022

37.1.1 Changement du chauffage du Temple de Chavornay

Tout le monde se souvient des débats émotionnels autour de ce préavis lors du CC du 17.06.2022. La CG se demande s'il était opportun de le proposer à la votation au paroxysme de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine. Pour Mme Océane Auzépy Renard, le préavis aurait été le même quelques mois après, l'actualité ne doit en effet pas dicter l'agenda de la Municipalité. La problématique actuelle est que le Temple est muni d'un système de chauffage composé de trois serpentins dont deux sont hors d'usage ; la seule alternative est le chauffage au gaz.

En termes d'efficacité, la CG constate que le rapport du préavis municipal prévoyait une mise à l'enquête de trois mois puis une réalisation des travaux avant la période hivernale 2022. Or rien ne semble avoir débuté. Mme Océane Auzépy Renard précise que la mise à l'enquête a pris du temps à cause de la gestion du dossier par les services de l'État ; à noter qu'il n'y a pas eu d'opposition. Le permis de construire n'a été délivré que mi-février 2023. A cette période, les travaux pour le changement de chauffage au collège de la Cité avaient débuté. Il a donc été décidé entre l'intendant communal qui coordonne la venue des entreprises et Mme Océane Auzépy Renard, municipale, de ne pas débiter un 2^{ème} chantier en parallèle. D'autant plus que le chantier du Temple est considéré comme délicat.

Le programme des travaux est le suivant : rencontre en juin 2023 avec architecte, technicien et archéologue. Le personnel des monuments historiques est déjà venu sur place. En principe il ne devrait pas y avoir de problèmes par rapport au tracé du chantier. Les travaux devraient commencer en août 2023 pour une durée de deux mois.

37.1.2 Changement du chauffage du Collège de la Cité

La CG prend acte d'un retard sur le planning des travaux mentionnés dans le préavis municipal. Il est dû à la réfection de l'étanchéité actuelle de la toiture plate supportant les futurs panneaux photovoltaïques (travaux non prévus, cf. communication écrite de la Municipalité du 24.04.2023).

A noter que lors de la mise à l'enquête, il n'y avait pas d'intendant dans le processus décisionnel et le thermicien avait estimé qu'il n'était pas nécessaire de refaire le toit.

37.1.3 Changement du système de sonorisation de la Salle Sport II et du Foyer et mise en place d'un système de sonorisation dans la Salle de Sport I

La CG salue le respect de la planification des travaux mentionnés dans le préavis municipal. Le retour des utilisateurs du nouveau système de sonorisation est positif.

37.1.4 Rénovation complète du toit de la Salle de Sport

Malgré un imprévu lié à la découverte de nombreuses vis ayant perforé à plusieurs endroits l'isolation du toit, la CG salue la bonne tenue du planning des travaux mentionnés dans le préavis municipal. Mme Océane Auzépy Renard n'exclut malheureusement pas un dépassement de budget.

37.2 Projets réalisés en 2022

37.2.1 Audit sécurité/incendie sur le site du Verneret

Les exercices d'évacuation avec l'identification du point de rassemblement ont lieu systématiquement le jour de la rentrée des classes ou le lendemain. Actuellement, il n'y a pas d'alarme feu sur le site du Verneret car cette disposition n'est pas obligatoire. Une alarme manuelle type bouton pressoir et un système d'ouverture automatique des portes seront installés prochainement.

37.2.2 Plan de fermeture

La CG prend acte des modifications des serrures et elle espère que cela rend plus facile le travail quotidien du personnel communal.

37.2.3 Système de stores extérieurs au Collège de la Cité

La CG prend acte du remplacement des moteurs et appareils de contrôle. Elle se réjouit de savoir que l'ensemble des structures du bâtiment du collège de la Cité bénéficie d'aménagements.

37.2.4 Augmentation de la surface de stockage sur le site du Verneret

La surface de stockage dans les sous-sols sous la salle polyvalente est estimée à 600 m². Ces trois boxes supplémentaires, dont deux ont trouvé preneurs, sont les derniers. Il ne sera plus possible d'en créer d'autres, le risque étant d'empêcher la circulation des usagers.

37.2.5 Refuges de Corcelles et d'Essert-Pittet

A la lecture du rapport de gestion, peu de membres de la CG ont pu dire où se situaient ces deux refuges. Une information à l'attention de la population via le Chavornay Infos serait une bonne chose pour faire connaître ces lieux, leur équipement et le règlement d'utilisation.

37.2.6 Marquage de jeux au sol des établissements scolaires

La CG se réjouit du marquage au sol effectué dans les établissements scolaires. Ces récents aménagements interpellent les membres de la CG sur les équipements des places de jeux communales des trois villages. Mme Océane Auzépy Renard nous réfère à Mme Laurence Marchand, syndique, dicastère Parcs & Jardins.

37.2.7 Isolation périphérique de la cuisine du Battoir

La CG prend acte de la pose d'une isolation périphérique dans la cuisine du Battoir. En parallèle, elle se questionne sur le risque d'inondations avéré de la grande salle en cas de forte pluie. Mme Océane Auzépy Renard nous informe être au courant de ce danger. Une rencontre avec le propriétaire de la parcelle limitrophe a déjà eu lieu. La Municipalité attend une réponse de sa part. A noter que la CG estime qu'en cas de travaux, la Commune doit proposer un projet et assumer la totalité des coûts. La CG suggère donc à la Municipalité de reprendre contact avec le propriétaire concerné.

37.2.8 Changement des adoucisseurs de la Maison de Commune

Les adoucisseurs à sel de la Maison de Commune ont été remplacés par un système de filtration qui satisfait l'équipe de conciergerie. L'entreprise ayant effectué les travaux change les filtres une fois par année.

37.2.9 Optimisation énergétique des bâtiments

La CG remercie Mme Océane Auzépy Renard pour le tableau détaillant l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments et elle se réjouit des résultats visiblement à la baisse. Elle encourage la municipale à le publier chaque année dans le rapport de gestion de son dicastère. La CG précise que les données publiées ne sont pas finalisées. Au moment de la rédaction du rapport de la CG, Mme Océane Auzépy Renard attendait un bilan définitif.

37.3 Travaux entrepris

37.3.1 Optimisation du chauffage sur l'ensemble des bâtiments communaux de la commune

La CG félicite la Municipalité pour les actions mises en place avec le thermicien pour l'optimisation du chauffage des bâtiments communaux. Les relevés hebdomadaires de gaz et d'électricité ont permis de régler certaines incohérences. La présence quotidienne de l'intendant sur le terrain a permis de constater les mauvaises habitudes des usagers. En cas de litiges ou dysfonctionnements, il a su faire les contrôles nécessaires, créer le dialogue et informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques. La CG souhaite préciser qu'hormis le mandat du thermicien, le coût de cette optimisation est minime : estimée à moins de CHF 3'000 de petits matériels (nouvelles sondes sur le site du Verneret et des boîtiers dans divers bâtiments).

Mme Océane Auzépy Renard transmet que les installations de chauffage des bâtiments communaux sont récentes. Une fois les travaux terminés au Temple et au collège de la Cité, il ne semble pas que de nouveaux investissements seront nécessaires à court terme.

Pour terminer, Mme Océane Auzépy Renard remercie une nouvelle fois le thermicien et l'intendant pour le travail de qualité effectué au quotidien.

37.3.2 Éclairage

La CG prend acte des aménagements nécessaires qui ont été effectués pour régler l'éclairage dans les bâtiments communaux. Il manque encore des détecteurs de mouvements, ces derniers sont actuellement en commande.

37.3.3 Eau chaude

La CG prend connaissance de cette directive cantonale. Selon Mme Océane Auzépy Renard, « la mesure a été bien acceptée ».

37.3.4 Eau chaude de la Grande salle et du Verneret A

La CG salue les travaux réalisés respectant les contraintes sanitaires liées au risque de légionellose.

38 Location des infrastructures communales

La CG prend connaissance de l'augmentation des demandes de location de salles. Elle est inquiète pour le futur car, avec l'augmentation de la population, la demande ne diminuera pas. Actuellement, la planification est pleine à 100% ; dès qu'une place se libère, elle est automatiquement occupée. Une telle situation rend impossible la mise en place de nouvelles activités par un groupe de citoyens. En cas de conflits, la gestion est confiée à l'intendant ; pour l'instant tout se passe bien selon Mme Océane Auzépy Renard.

L'école tout comme les usagers privés et les sociétés locales paient la location des salles. L'EJED bénéficie de la gratuité des lieux. Il est important de préciser que les particuliers ne peuvent plus louer les salles de gymnastique pour une activité lucrative depuis deux ans et seul le foyer et la salle polyvalente peuvent être loués par une personne extérieure à la Commune.

Dans le but d'évaluer qui sont les grands utilisateurs des infrastructures communales, la CG avait demandé à pouvoir consulter le planning des réservations. Malheureusement, le système en place ne permet pas actuellement de catégoriser les utilisateurs (école, EJED, sociétés locales, etc.).

Pour faire face à la demande croissante, Mme Océane Auzépy Renard est consciente que seules deux alternatives s'offrent à la Commune : construire de nouvelles infrastructures ou consentir des investissements afin de rénover et optimiser certaines salles. Au moment de la rédaction de ce rapport, des réflexions sont en cours concernant les deux options.

39 Conciergerie

La CG souligne le bon travail effectué par une équipe de conciergerie formée et consciencieuse qui aime son métier et ses bâtiments selon Mme Océane Auzépy Renard.

40 Sociétés locales

La CG prend connaissance du dynamisme des sociétés locales. Elle félicite la Municipalité pour les aides communales personnalisées.

41 Patrimoine communal

Salle du Battoir à Corcelles-sur-Chavornay

La CG se souvient de la stupeur de certains conseillers communaux de Corcelles-sur-Chavornay lorsque la capacité de la salle a été fixée à 90 personnes pour des raisons de sécurité incendie. À la suite d'un réaménagement, une 2^{ème} porte a été admise comme issue de secours, la salle peut maintenant accueillir 200 personnes. La Municipalité a cependant pris la décision d'autoriser 200 personnes uniquement pour la société de Jeunesse et la société « Fête villageoise » de Corcelles-sur-Chavornay. Les privés qui réservent la salle sont bloqués à une capacité de 100 personnes. Le but est d'éviter le parking sauvage autour du bâtiment et sur le territoire communal.

Défibrillateurs

La CG constate avec impuissance le vol du défibrillateur qui n'a pas été rendu malgré les appels dans le Chavornay Infos. L'appareil dérobé a été remplacé. À la suite de ce larcin, l'équipe de conciergerie est obligée de passer tous les jours vérifier l'état de fonctionnement des défibrillateurs. La CG se questionne sur l'existence d'autres alternatives (par exemple : boîtier d'alarme).

La formation concernant leur utilisation à l'attention de la population sera organisée annuellement par les Samaritains (prochaine formation le 02.10.2023).

42 Culture

Il est nécessaire de rappeler que l'offre culturelle au sein de la Commune dépendait uniquement et depuis plusieurs années de la société « Les Bouffons » qui a fait un travail considérable. Cette dernière reçoit annuellement une subvention communale mais elle reste indépendante dans l'orientation de sa

programmation. Avec l'arrivée de Mme Océane Auzépy Renard, la CG se réjouit de la nouvelle impulsion culturelle avec la proposition de trois nouvelles manifestations prévues en 2023.

Cependant, la CG s'inquiète de la mauvaise communication entre la Municipalité et la société « Les Bouffons », il serait dommage que l'offre des uns et des autres soient perçues comme concurrentes. La CG estime que la Municipalité doit inclure l'ensemble des citoyens intéressés par l'organisation culturelle, d'où la proposition de la création d'une Commission de la culture formulée au vœu n° 2.

La CG a eu le regret d'apprendre que la Journée du Cinéma n'aura pas lieu en 2023. En effet, un projet retraçant la vie d'un illustre habitant de la Commune est venu s'ajouter à l'agenda culturel. Le budget de CHF 22'000 voté pour 2023 ne permettait pas d'assumer l'ensemble des événements. La CG invite donc la Municipalité à prévoir un budget plus conséquent pour les années à venir en tenant compte de l'offre existante, des nouvelles impulsions et des imprévus.

Pour terminer, des discussions sont en cours avec la société de Jeunesse pour repenser l'organisation de la Fête Nationale. L'EJED organise depuis deux ans des événements à Pâques. Le P'tit bol d'air appelé également le P'tit Chœur ne reçoit pas de subvention communale mais il est régulièrement convié à participer aux manifestations.

Finances

Vente de terrains communaux

Développement économique

Énergies renouvelables

Informatique

Dicastère de M. Guillaume Abetel

Pages 48 à 53 du rapport de gestion 2022.

La Commission a rencontré M. Guillaume Abetel le 17 mai 2023.

Présents : Mmes Aline Bau, Michèle Oppliger et Anne Favre, MM. Gaël Maire, Philippe Verly, Christophe Collaud et Yves Reymond.

Excusé : /

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2021

La Commission suggère qu'une charte soit créée pour les partenaires qui voudront s'établir dans la ZI. Celle-ci devrait accentuer la sensibilité sur la thématique des énergies renouvelables.

Réponse de la Municipalité (juin 2022) :

La Municipalité est sensible à l'argument de la Commission et comprend son vœu. Elle estime toutefois difficile de faire signer une charte à l'entier des acteurs de la zone industrielle, raison pour laquelle, sensible à la durabilité notamment concernant les entreprises, elle a décidé d'aborder la problématique sous l'angle de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Dans ce sens, la Municipalité agit seule ou par l'intermédiaire de l'ADEOC au gré des opportunités.

Pour exemple, la modification des statuts de l'ADEOC qui sera soumise à votre délibérant d'ici à la fin de cette année offrira, si elle est acceptée, l'opportunité d'un lieu d'échange privilégié entre le politique et les entreprises.

Question de la CG 2022 (mai 2023) :

Avec la proposition de créer une charte pour les futurs partenaires de la Z.I., la volonté de la CG 2021 était avant tout de créer un dialogue sur des thématiques telles que énergies renouvelables, mobilité, durabilité, etc. La journée des entreprises peut-elle être une alternative à la création de cette charte voulue par la CG 2021 ?

Réponse de la Municipalité (mai 2023) :

En ce qui concerne la réalisation de la charte, la réponse de la Municipalité de juin 2022 est toujours d'actualité. La journée des entreprises a favorisé les échanges entre commerçants et a permis de traiter de la mobilité au travers d'un exposé de la société bikesLab sur le thème « Rôles et responsabilités des acteurs de la mobilité ».

Décision de la CG (juin 2023) :

A la suite de l'audition de M. Guillaume Abetel et des réponses fournies, la CG clôt le suivi de ce vœu en constatant que la thématique de la mobilité a été et sera traitée de diverses manières (journée des entreprise et enquêtes de mobilité).

Vœu 2022

Vœu n° 1

La CG encourage la Municipalité à poursuivre sa politique de développement économique en favorisant la création d'emplois plutôt que le trafic poids lourds.

43 Finances

43.1 État des finances

La CG s'en remet au rapport de la Commission des finances.

43.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

La CG prend connaissance des sujets qui affecteront les comptes ces prochaines années. Elle est heureuse de constater que la Municipalité envisage l'augmentation de la population dans le plan des investissements futurs, thématique de la CG 2022.

Pour maintenir les dettes dans des proportions raisonnables, M. Guillaume Abetel précise que la Commune ne doit pas dépasser le plafond d'endettement fixé à 42 millions. Actuellement, nous sommes de seulement 24 millions. Il est conscient que des investissements onéreux sont prévus ces prochaines années et pour lui le plafond pourrait être atteint.

Selon lui, la dotation en personnel communal est « bonne ». Il précise également la bonne collaboration entre les membres de la Municipalité lorsque ces derniers lui font part de besoins nécessitant des investissements financiers.

Pour terminer, selon M. Guillaume Abetel, « une augmentation d'impôts n'est pas prévue, nous avons eu deux millions de recettes extraordinaires, la marge d'auto-financement est très bonne ».

44 DDP et vente de terrains communaux

Les ventes à POMOCA et les DDP accordés à Grisoni Zaugg SA et TRIMOS SA sont conformes aux prix du marché. M. Guillaume Abetel précise que pour les parcelles restantes, le droit de superficie sera privilégié. La CG est heureuse de constater que la venue de ces trois entreprises créera plus d'emplois que de trafic poids lourds.

La CG souhaite préciser le nombre de parcelles communales libres et leur surface en m² :

- Parcelle n° 1628 : surface libre 4'320 m² (11'820 m² - DDP Trimos à 7'500 m²).
- Parcelle n° 1853 : surface libre 4'155 m² (en discussion avec Grisoni-Zaugg pour un DDP).
- Parcelle n° 5037 : surface libre 7'579 m².

44.1 TRIMOS SA

La CG prend connaissance des données du contrat du DDP pour une durée de 50 ans avec un droit d'emption. On estime la création de 70 emplois.

44.2 POMOCA SA

La CG prend acte des données du contrat de vente d'une parcelle supplémentaire à l'entreprise POMOCA SA. Cette acquisition est liée à la nécessité de construire un bâtiment plus grand que prévu initialement. On estime la création de 70 emplois.

44.3 Grisoni Zaugg SA

La CG prend connaissance des données du contrat du DDP pour une durée de 50 ans avec un droit d'emption. Il sera signé mi-juin 2023. M. Guillaume Abetel précise que malgré l'arrivée de 54 collaborateurs sur le site, peu de salariés seront sur place la journée. L'entreprise étant active dans le forage géothermique, le personnel d'exploitation est sur les chantiers.

45 Développement économique

45.1 Zone industrielle / SAF-ZIN

La CG est heureuse d'apprendre que les entreprises récemment implantées dans la Z.I. souhaitent favoriser la venue de leurs employés en transports publics. M. Guillaume Abetel précise que la réflexion autour de la mobilité douce doit se faire conjointement entre le syndicat d'amélioration foncière de la Z.I. et le syndicat d'amélioration foncière du rail (TRAVYS). A la question de la CG sur l'implantation possible de restaurants dans la Z.I., M. Guillaume Abetel informe que le Canton l'interdit. Cependant, les entreprises peuvent librement construire une cafétéria dans leurs locaux.

A la demande de la CG, cette dernière s'est rendue à vélo sur le site de la Z.I. en compagnie de M. Guillaume Abetel. Grâce à ses informations détaillées, la CG a pu visualiser le développement de la Z.I. (chantier POMOCA, future implantation de TRIMOS SA, parcelles communales, quais Planzer, etc.). Les membres de la CG ont également constaté que certaines parcelles privées ou louées par des tiers étaient particulièrement encombrées (containers, véhicules de tous types, matériaux de chantier, etc.). Ces zones de stockage étant du domaine privé, la Commune ne dispose d'aucuns droits de réglementation. Cependant, la CG souhaite que la Municipalité sensibilise les propriétaires des parcelles privées de la Z.I. au risque de pollution des sols en lien avec l'entreposage sauvage.

Pour terminer, grâce à ses investigations, la CG a pu prendre conscience des enjeux cruciaux autour de cette zone d'activités économique. Les futures décisions prises par la Municipalité en matière de ventes de terrain impacteront durablement la Commune, notamment en ce qui concerne la densité du trafic poids lourds.

45.2 Association pour le développement d'Orbe et de Chavornay – ADEOC

La CG prend connaissance de l'historique et des réflexions actuelles de l'ADEOC. Son financement est assuré par le Canton et les Communes (Orbe et Chavornay à part égale). Dans le cadre de la récente acceptation des statuts (CC du 27.04.2023), le nouvel organigramme a été dévoilé. M. Guillaume Abetel précise que le plus important pour lui est la minorité de blocage dont les 2 Communes disposent. La CG souhaite préciser qu'au sein de l'ADEOC, la Commune est représentée par MM. Guillaume Abetel et M. Joël Badini.

Pour terminer, la CG estime que l'ADEOC traite d'un objet extrêmement important pour notre commune à bien des égards, le développement de sa Z.I. De ce fait, elle s'inquiète de l'absence d'un organe législatif au sein de l'organigramme de l'ADEOC. M. Guillaume Abetel explique que c'est un choix préexistant à la refonte des statuts.

45.3 Association pour le développement du Nord-Vaudois – ADN

1) Les comités locaux

L'ADN est financée par toutes les Communes du district. Elle a pour mission de mettre en place un système de gestion des zones d'activités régionales. Dans le cadre de sa réorganisation, un comité local pour la région d'Orbe composé de représentants d'entreprises et de politiques a été créé. Notre Commune y est représentée par un siège nominatif au nom de M. Guillaume Abetel. Il y a trois ou quatre rencontres par année. L'enveloppe de CHF 33'000 permet principalement de soutenir des manifestations.

2) La gestion des ZIZA (Zone Industrielle, Zone Artisanale)

La CG prend acte de la participation de MM. Guillaume Abetel et Joël Badini, respectivement au COPIL et au GT de la gestion des ZIZA.

3) Étude P+R et B+R

La CG félicite la Commune pour sa participation à cette étude de mobilité à l'échelle du district. M. Guillaume Abetel précise également que la Commune prévoit une étude sur la même thématique au niveau de l'ADEOC. La CG sera attentive aux résultats.

45.4 Journée des entreprises

L'année dernière, la CG avait suggéré la création d'une charte à l'attention des partenaires qui voudraient s'établir dans la Z.I. Dans sa réponse, la Municipalité estimait que sa réalisation paraissait contraignante. L'exécutif a finalement opté pour un 5 à 7 avec les entreprises établies sur le territoire communal.

Le taux de participation a été excellent selon M. Guillaume Abetel. La thématique de la mobilité a été abordée avec les droits et obligations de chaque partenaire. Une réflexion pour rendre l'événement pérenne est en cours soit à l'échelon communal, soit en collaboration avec l'ADEOC.

46 Énergies renouvelables

46.1 Infrastructures

En 2022, en lien avec l'engouement grandissant de la population pour les énergies renouvelables, la CG était déjà inquiète pour les finances du fonds communal qui leur est dédié. En effet, le montant des fonds distribués a dépassé le montant annuel attribué à ce dernier.

La Municipalité a décidé d'une part de réduire le catalogue de subventions, supprimant notamment pour les voitures électriques et les pompes à chaleur (environ 35% des fonds distribués en 2022). Et d'autre part, en demandant au CC d'accepter d'affecter le 100% de l'émolument communal (au lieu du 50%). Cette décision entrera en vigueur courant 2023. Pour rappel, le fonds est alimenté par l'émolument annuel que la Commune perçoit pour la distribution d'électricité sur son territoire, soit 0,7 ct/kWh. M. Guillaume Abetel est inquiet que le fonds ne puisse pas financer toutes les demandes à l'avenir.

Constatant le doublement des sommes allouées au fonds et une diminution drastique de la liste des subventions, la CG ne partage pas cette inquiétude. Dans tous les cas, elle demande à la Municipalité de ne plus réduire la liste des subventions ces prochaines années par souci d'équité.

46.2 Photovoltaïque communal

En 2022, la CG avait pris acte de la volonté de la Municipalité d'installer du photovoltaïque sur les trois sites communaux identifiés comme « grands consommateurs », soit une consommation de plus de 100'000 kWh par année. Il s'agit du Collège du Verneret, de la STEP et de la station de pompage du puits d'Entreroches.

Pour financer ces travaux, M. Guillaume Abetel précise qu'un montant de CHF 500'000 a été alloué cette année au fonds de réserve photovoltaïque pour les infrastructures communales. La CG informe que le montant total du fonds est de CHF 1'100'000. Pour terminer, selon M. Guillaume Abetel : « malgré des travaux qui mettent du temps à se réaliser, les devis projetés et votés dans les préavis municipaux seront respectés ».

Collège du Verneret

Initialement et selon le préavis municipal, l'étude prévoyait l'installation du photovoltaïque sur le toit de la salle de sport II et sur le toit du bâtiment AA. Une autre variante ne concernant pas le préavis 15-4-22 validé par le CC en décembre 2022 est à l'étude. Selon M. Guillaume Abetel : « l'enveloppe budgétaire est bel et bien de CHF 165'000. Le CC sera informé à la fin des travaux ».

STEP

La CG prend connaissance que les travaux du préavis n° 3-2/22 voté le 17.06.2022 par le CC débuteront à l'automne 2023.

Station de pompage

La CG prend acte que le site de la station de pompage est sur une zone source dite « protégée ». M. Guillaume Abetel admet que la réalisation du projet n'est pas garantie.

47 Informatique**47.1 Site internet**

La CG constate unanimement que le site internet de la Commune remplit parfaitement son rôle. La recherche d'informations et la navigation sont aisées.

47.2 MapNV et Geocity

La CG prend acte de l'évolution de la digitalisation des données du territoire communal par le bureau d'ingénieurs géomètres DTP SA. Geocity et Signalez-nous, deux applications de MapNV, simplifieront la vie des citoyens de la Commune.

47.3 Cybersécurité

La CG prend acte des mesures prises pour garantir la sécurité informatique au sein de la Commune. Elle félicite la Municipalité pour l'obtention du label Cybersafe.

CONCLUSION

Après une étude minutieuse du rapport de gestion municipal 2022 basée sur le guide pratique des Commissions de surveillance des Conseils généraux et communaux, les membres de la CG n'ont pas relevé d'irrégularités. La Municipalité est consciente de l'impact de l'augmentation de la population sur les infrastructures communales et sur les investissements futurs à consentir. La qualité des rapports dénote une bonne connaissance des dicastères. La CG est unanime pour dire que la Commune de Chavornay est correctement gérée. Toutefois, certains dossiers cruciaux, complexes et transverses, devront être suivis méticuleusement par la Municipalité, la CG et les membres du CC ces prochaines années.

La Commission propose dès lors :

- Vu le rapport de gestion 2022 de la Municipalité
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

De donner décharge à la Municipalité pour la gestion de la Commune en 2022 et à la CG pour son mandat.

Chavornay, le 31 mai 2023.

Le président :



Yves Reymond

Les membres :



Aline Baù



Anne Favre



Philippe Verly



Michèle Oppliger



Gaël Maire



Christophe Collaud